

**Jean-Paul LECOQ**

*Député de Seine-Maritime*

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

**Mme Agnès BUZYN**

**Ministre des Solidarités et de la Santé**

**14 avenue Duquesne**

**75350 PARIS**

Le Havre, le 17 janvier 2019.

Objet : Hôpital psychiatrique Pierre Janet

Madame la Ministre,

Depuis de nombreuses années, l'hôpital psychiatrique du Havre, ses patients comme ses agents, sont confrontés à un manque criant de moyen pour faire face aux besoins.

Cette situation est dénoncée régulièrement, notamment dans des démarches auprès de vous et de vos prédécesseurs, et a occasionné un long conflit social avec occupation du toit de l'établissement en juin dernier.

Cette mobilisation avait débouché sur la signature d'un protocole d'accord en juillet avec les organisations syndicales visant notamment à la création de 34 postes de soignants et d'une unité temporaire de 22 lits pour une période de 4 mois, le temps de procéder aux mesures qui s'imposent pour remédier durablement à la pénurie de moyens et aux carences constatées.

Force est de constater, à l'issue de la fermeture de l'unité temporaire le 30 novembre, que rien n'est réglé et que fatalement les conditions d'accueil et de prise en charge des patients, tout comme les conditions de travail des agents se dégradent de nouveau pour approcher celles d'avant le mois de juillet.

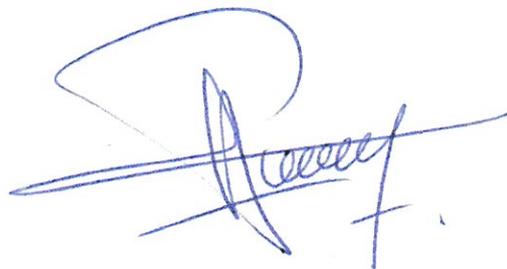
Le service des urgences est saturé, des lits sont installés un peu partout, des patients dorment dans les parties communes quelquefois à même le sol.

Cette situation est inacceptable et indigne.

Je vous demande, par conséquent, de bien vouloir intervenir très rapidement pour remédier à cette situation, notamment en débloquant les crédits nécessaires au financement des postes dont cet hôpital a besoin.

Personne ne pouvant ignorer ces graves difficultés et les risques sanitaires encourus, en particulier depuis le conflit social du printemps fortement médiatisé et couvert par les visites successives de nombreux élus, il me paraît évident que l'Etat sera tenu pour responsable de tout drame pouvant résulter le cas échéant de cette situation.

Dans cette attente urgente, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de toute ma considération.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- [jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)  
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre  
Ligne téléphonique provisoire : 02.32.92.59.11.
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD  
[sebastien.giard@clb-an.fr](mailto:sebastien.giard@clb-an.fr)  
Téléphone : 06.81.33.71.81